

Société | LGV SEA : Libourne aura bien sa desserte



Guillaume Pepy, président du directoire de la SNCF, a officialisé par un courrier en date du 3 mars à destination de Philippe Buisson, maire de Libourne, et Président de la CALI, sa volonté de maintenir la gare de Libourne comme desserte TGV après l'ouverture de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique à l'été 2017.

La décision de Guillaume Pepy suit donc la recommandation faite en juin dernier par le médiateur de la SNCF, Jean Auroux, suite aux rencontres qu'il avait eues avec les élus des collectivités locales concernées par la future LGV SEA, y compris donc, Philippe Buisson. Le courrier le confirme, ce sont quatre allers et retours quotidiens qui seront prévus entre Libourne et Paris. Les deux villes pourront être ainsi reliées en 2h45 contre 3h30 actuellement.

La question des horaires n'est quant à elle pas encore tranchée puisque ceux-ci sont toujours à l'étude par les services de la SNCF, et devraient être divulgués au printemps prochain. Dans son rapport, les propositions du médiateur qui permettaient notamment, une arrivée matinale à Paris au départ de Libourne, avant 9 h et un départ de Paris vers Libourne après 17h étaient apparues satisfaisantes pour le Maire de Libourne. Mais pour autant, rien n'indique dans le courrier de la SNCF que les recommandations en la matière seront elles aussi suivies.

A l'issue de ces différents échanges, la Cali annonce par ailleurs qu'elle débloquera les fonds qu'elle doit encore acquitter dans le cadre de la convention de garantie de desserte signée avec l'Etat en 2011. Ces derniers avaient en effet été consignés en raison des inquiétudes qui pouvaient se créer quant à l'avenir de la gare TGV de Libourne après l'ouverture de la LGV-SEA.

Pour mémoire, Libourne et tout son bassin de vie qui regroupe les territoires du Libournais mais également de tout l'Est Girondin, de Dordogne, du Nord Charente... représentent quasiment 500 000 habitants et plus de 20 000 entreprises, certainement intéressées à l'existence de cette desserte, permettant d'éviter un départ depuis la gare de Bordeaux.



Solène Méric

